

Sur motion de M. Gauvreau, pour M. Bureau, secondé par M. Buchanan, Ordonné, qu'il soit mis devant cette Chambre,—Copie de tous les documents, correspondance, lettres, télégrammes, rapports, recommandations, etc., se rapportant à la destitution de J. H. Leduc, médecin du port de Trois-Rivières, Qué.

Sur motion de M. Chisholm (Antigonish), secondé par M. Cruise, Résolu, qu'une humble adresse soit présentée à Son Altesse Royale le Gouverneur général, priant Son Altesse Royale de bien vouloir faire mettre devant cette Chambre,—Copie de toutes accusations et plaintes contre Charles L. Gass, sous-percepteur de douane à Bayfield, comté d'Antigonish, et de toutes lettres, télégrammes, arrêtés du conseil et autres documents de toute nature concernant sa destitution et la nomination de son successeur.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Altesse Royale par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du Conseil privé du Roi.

Sur motion de M. Chisholm (Antigonish), secondé par M. Cruise, Ordonné, qu'il soit mis devant cette Chambre,—Copie de toutes plaintes et accusations portées contre Charles L. Gass, ci-devant maître de poste à Bayfield, comté d'Antigonish, de la preuve (s'il en est) faite devant le commissaire Duchemin, du rapport de ce dernier, et de toutes lettres, télégrammes et documents quelconques concernant la destitution de Gass et la nomination de son successeur.

Sur motion de M. Carvell, pour M. Murphy, secondé par M. Kyte, Résolu, qu'une humble adresse soit présentée à Son Altesse Royale le Gouverneur général, priant Son Altesse Royale de bien vouloir faire mettre devant cette Chambre,—Copie de tous les documents, lettres, etc., se rapportant à la nomination de W. F. Slack, comme commis des travaux, dans le département des Travaux Publics, à Ottawa;—des accusations portées contre le dit W. F. Slack, lesquelles ont été référées à une enquête par l'honorable F. D. Monk;—des lettres ordonnant la suspension et la réintégration du dit W. F. Slack;—du mémoire des employés daté le 10 mai 1912, adressé à l'honorable F. D. Monk, et demandant le maintien à son poste du dit W. F. Slack;—des accusations examinées par le commissaire enquêteur R. V. Sinclair;—des témoignages entendus et du rapport fait par le dit commissaire;—aussi de toute la correspondance, des requêtes, recommandations et décrets du conseil, en rapport avec la destitution du dit W. F. Slack.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Altesse Royale par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du Conseil privé du Roi.

Sur motion de Sir Wilfrid Laurier, secondé par M. Graham, Ordonné, qu'il soit mis devant cette Chambre,—Copie du dernier rapport de la Commission d'embellissement d'Ottawa.

Sur motion de M. Emmerson, secondé par M. Marcell (Bonaventure), Ordonné, qu'il soit mis devant cette Chambre,—Copie de toute correspondance, communications, lettres et télégrammes échangées entre le président ou le secrétaire du bureau de direction de la Caisse de prévoyance des employés des chemins de fer Intercolonial et de l'Île-du-Prince-Edouard, et le ministre des Chemins de fer concernant les recommandations faites par le dit bureau pour la retraite des employés de l'Intercolonial. Aussi, copie de toutes lettres, correspondance, rapports et autres documents dans le bureau de direction des chemins de fer de l'Etat ou dans le département des Chemins de fer au sujet de ces recommandations.

Sur motion de M. Sinclair, secondé par M. Carvell, Ordonné, qu'il soit mis devant cette Chambre,—Etat donnant le nombre de contrats de malle annulés dans la province de la Nouvelle-Ecosse depuis le 10 octobre